



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travail dominical

Question écrite n° 81672

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les répercussions sur les conditions de vie des étudiants de la loi relative à la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques qui étend le travail du dimanche. Environ 1,5 million d'étudiants sont salariés, nombreux employés au sein de commerces. L'ouverture facilitée des magasins le dimanche est un signe négatif pour les étudiants, qui devront passer davantage de temps au travail qu'à étudier ou avoir du temps libre. Il lui demande s'il envisage, dans le cadre du projet de loi de finances 2016, une forme d'allocation d'autonomie permettant d'en finir avec le salariat étudiant, qui est responsable de l'échec scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81672

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4446

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)